



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 7 mai 2019 à 19 h
4555, rue de Verdun**

PRÉSENCES :

Monsieur le maire Jean-François Parenteau, Maire d'arrondissement
Madame la conseillère Marie-Josée Parent, Conseillère de la ville
Monsieur le conseiller Sterling Downey, Conseiller de la ville
Madame la conseillère Marie-Andrée Mauger, Conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Véronique Tremblay, Conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Luc Gagnon, Conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Pierre L'Heureux, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Julien Lauzon, directeur d'arrondissement
Madame Annick Duchesne, directrice du bureau d'arrondissement par intérim et
secrétaire substitut
Madame Diane Garand, secrétaire d'arrondissement par intérim
Madame Nicole Ollivier, directrice de la culture
Madame Diane Vallée, directrice de projet
Monsieur Stéphane Bernaquez, directeur de l'aménagement urbain et des services
aux entreprises
Monsieur Jean Cardin, directeur direction adjointe des projets d'infrastructure
et du génie municipal
Monsieur Martin Roberge, directeur des travaux publics

CA19 210089

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Parent

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 7 mai 2019.

10.01

CA19 210090

Approbation des procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement tenues les 2 et 26 avril 2019.

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

que les procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement tenues les 2 et 26 avril 2019 soient par les présentes approuvés, copie en ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil d'arrondissement.

10.02

CA19 210090.1

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La période de questions débute à 19 h 15 pour se terminer à 20 h 50; 18 personnes sont entendues.

1. Dépôt, par M. Francis Wadell, d'une pétition appuyant le projet de réduction de 50 % du stationnement municipal sur la rue Gordon afin d'obtenir plus de végétation;
2. Dépôt, par Mme Monique Beauchemin, d'une demande de stationnement temporaire relativement à la réfection des dalles de béton des garages 1 et 2 du Club Marin, au 1200, chemin du Golf.

COMMUNICATION DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Les conseillers qui le souhaitent s'expriment sur les sujets de leur choix.

À 21 h 10, le maire Jean-François Parenteau indique la suspension de la séance.

À 21 h 20, la séance reprend.

CA19 210091

Déclaration sur l'école de demain

Attendu que plus de 4,7 % des écoles dans les 10 plus grandes villes du Canada sont situées à moins de 200 m d'une autoroute et que Montréal détient la proportion la plus élevée à 16 % (Amram et coll., 2011);

Attendu que l'exposition aux polluants issus du transport est liée à des effets sur la santé, particulièrement chez les populations plus vulnérables tels les enfants (Direction régionale de santé publique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2017);

Attendu que la Direction régionale de santé publique recommande de limiter l'établissement de nouvelles infrastructures pour usages sensibles, dont les garderies et les écoles, à moins de 150 mètres des autoroutes et des infrastructures routières à fort débit (Avis concernant les polluants le long des autoroutes et recommandations sur les usages aux abords du complexe Turcot, 2017);

Attendu que de récentes recherches scientifiques ont établi que les zones situées à moins de 300 mètres d'une infrastructure routière importante présentent des substances toxiques et/ou polluantes dans une concentration telle qu'elles peuvent nuire à la santé;

Attendu que, selon l'Institut national de santé publique du Québec, la présence d'espaces verts tout près des écoles et de verdure dans les cours de récréation est associée à un meilleur développement cognitif des enfants;

Attendu que l'école de demain, telle qu'elle est proposée par le Lab-École, propose de concevoir un milieu de vie qui favorise l'apprentissage et dont les espaces, tant intérieurs qu'extérieurs, ont pour objectifs d'améliorer la santé physique, cognitive et sociale de sa clientèle;

Attendu qu'un certain nombre d'écoles situées sur le territoire verdunois sont à pleine capacité et que la construction de nouveaux bâtiments scolaires est ou sera à prévoir;

Il est proposé par le maire Jean-François Parenteau

appuyé par les conseillères Marie-Josée Parent, Marie-Andrée Mauger et Véronique Tremblay, les conseillers Sterling Downey, Luc Gagnonet Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

que l'arrondissement de Verdun suive les recommandations transmises par la Direction régionale de santé publique et n'autorise la construction d'aucun nouveau bâtiment scolaire sur son territoire à moins de 150 mètres d'une autoroute ou d'une infrastructure routière ayant un débit automobile comparable;

que l'arrondissement de Verdun encourage les instances responsables à aménager des bâtiments scolaires à une distance supérieure à 150 mètres, idéalement à plus de 300 mètres d'une autoroute ou d'une infrastructure routière ayant un débit automobile comparable;

que l'arrondissement de Verdun recommande que tout bâtiment scolaire déjà implanté sur son territoire et/ou bâtit accueillant la clientèle visée plus haut, s'assure de réduire l'impact lié aux polluants générés par un haut débit de véhicules routiers en implantant des mesures de mitigations nécessaires, telles que des murs antibruit et des écrans de végétation qui agiront comme filtre;

que l'arrondissement de Verdun privilégie la construction de nouveaux bâtiments scolaires sur son territoire en concordance avec la mission préconisée par le Lab-École, dont le bâti et l'aménagement extérieur ont pour objectif de favoriser le bien-être des élèves qui les fréquentent.

15.01

CA19 210092

Accorder un contrat à *Gérald Théorêt Inc.* pour des travaux de reconstruction de chaussée, de trottoirs, d'aqueduc et d'éclairage pour la rue Melrose, entre les rues de Verdun et Bannantyne - Dépense totale de 2 377 871,30 \$, taxes incluses (Contrat : 2 284 613,28 \$ et incidences : 93 258,02 \$) - Appel d'offres public S19-001 (6 soumissionnaires). (1196730001)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense totale de 2 377 871,30 \$, contingences et taxes incluses, pour des travaux de reconstruction de chaussée, de trottoirs, d'aqueduc et d'éclairage pour la rue Melrose - Dépense totale de 2 377 871,30 \$), taxes incluses (contrat : 2 284 613,28 \$ et incidences : 93 258,02) - Appel d'offres public S19-001 (6 soumissionnaires);
2. d'octroyer un contrat de 2 284 613,28 \$, contingences et taxes incluses, à la firme *Gérald Théorêt inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, à cette fin, conformément aux documents de l'appel d'offres public portant le numéro S19-001 (6 soumissionnaires);

3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.01 1196730001

CA19 210093

Accorder un contrat à *Gérald Théorêt inc.* pour des travaux de reconstruction de chaussée, de trottoirs, d'aqueduc, d'égout combiné et d'éclairage pour la 3e Avenue, entre le boulevard Champlain et la rue de Verdun - Dépense totale de 4 789 651,93 \$, taxes incluses (contrat : 4 214 214,64 \$, contingences : 421 421,46 \$ et incidences : 154 015,83 \$) - Appel d'offres public S19-003 (6 soumissionnaires). (1196972002)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une somme de 4 789 651,93 \$, contingences et taxes incluses, pour des travaux de reconstruction de chaussée, de trottoirs, d'aqueduc, d'égout combiné et d'éclairage pour la 3e Avenue, entre le boulevard Champlain et la rue de Verdun, dans l'arrondissement de Verdun. Dépense totale de 4 789 651,93 \$, taxes incluses (Contrat : 4 214 214,64 \$, contingences : 421 421,46 \$ et incidences : 154 015,83 \$) - Appel d'offres public S19-003 (6 soumissionnaires);
2. d'octroyer un contrat de 4 635 636,10 \$, contingences et taxes incluses, à la firme *Gérald Théorêt inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, à cette fin, conformément aux documents de l'appel d'offres public portant le numéro S19-003 (6 soumissionnaires);
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.02 1196972002

CA19 210094

Accorder un contrat à *2633-2312 Québec inc. (Arthier)* pour la construction d'une passerelle et le réaménagement de la piste multifonctionnelle de la Pointe-Nord de L'Île-des-Sœurs - Dépense totale de 909 682,20 \$, taxes incluses (contrat : 791 028 \$, contingences : 118 654,20 \$) - Appel d'offres public S19-009 (1 soumissionnaire). (1194422003)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense totale de 909 682,20 \$, contingences et taxes incluses, pour la construction d'une passerelle et le réaménagement de la piste multifonctionnelle de la Pointe-Nord de L'Île-des-Sœurs dans l'arrondissement de Verdun;
2. d'octroyer un contrat de 909 682,20 \$, contingences et taxes incluses, à la firme *Arthier Construction*, plus bas soumissionnaire conforme, à cette fin, conformément aux documents de l'appel d'offres public portant le numéro S19-009 (1 soumissionnaire);
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.03 1194422003

CA19 210095

Accorder un contrat à *Sintra Inc.* pour des travaux de réfection de chaussées et de trottoirs sur divers tronçons - Dépense totale de 1 626 074,22 \$, contingences, incidences et taxes incluses (contrat : 1 578 712,84 \$ + incidences 47 361,39 \$) - Appel d'offres public S19-006 (6 soumissionnaires). (1196730002)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense totale de 1 626 074,22 \$, contingences et taxes incluses, pour des travaux de réfection de chaussées et de trottoirs sur divers tronçons de Verdun - Dépense totale de 1 626 074,22 \$, taxes incluses (contrat : 1 578 712,84 \$ et incidences : 47 361,39 \$) - Appel d'offres public S19-006 (6 soumissionnaires);
2. d'octroyer un contrat de 1 626 074,22 \$, contingences et taxes incluses, à la firme *Sintra inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, à cette fin, conformément aux documents de l'appel d'offres public portant le numéro S19-006 (6 soumissionnaires);
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.04 1196730002

CA19 210096

Accorder un contrat à *Sintra inc. (Région Montérégie-Rive-Sud)* pour des travaux de reconstruction de conduite d'eau, de chaussée, de trottoir et d'éclairage sur la rue Godin, entre les rues Bannantyne et Monteith, arrondissement de Verdun - Dépense totale de 1 388 300,13 \$, taxes incluses (contrat : 1 340 608,50 \$ et incidences : 47 691,63 \$) - Appel d'offres public S19-005 (6 soumissionnaires). (1194422006)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense totale de 1 388 300,13 \$, contingences et taxes incluses, pour les travaux de reconstruction de la conduite d'eau, de chaussée, de trottoir et d'éclairage sur la rue Godin, entre les rues Bannantyne et Monteith, arrondissement de Verdun - Dépense totale de 1 388 300,13 \$, taxes incluses (contrat : 1 340 608,50 \$ et incidences : 47 691,63 \$) - Appel d'offres public S19-005 (6 soumissionnaires);
2. d'octroyer un contrat de 1 388 300,13 \$, contingences et taxes incluses, à la firme *Sintra inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, à cette fin, conformément aux documents de l'appel d'offres public portant le numéro S19-005 (6 soumissionnaires);
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.05 1194422006

CA19 210097

Accorder un contrat de 165 586,54 \$, taxes incluses, d'une durée de deux ans, à *Beauregard Environnement Ltée* pour le service de nettoyage et d'inspection par caméra des conduites d'égouts incluant le transport et la disposition des résidus - Appel d'offres public 19-17357 (3 soumissionnaires, dont un non-conforme). (1194422004)

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Parent

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense maximale de 165 586,54 \$ pour le service de nettoyage et d'inspection par caméra des conduites d'égouts incluant le transport et la disposition des résidus, là où requis, dans l'arrondissement de Verdun - Appel d'offres public 19-17357 (2 soumissionnaires conformes);
2. d'accorder, à cette fin, un contrat de 165 586,54 \$ à *Beauregard Environnement Ltée.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de deux (2) ans, au prix de sa soumission taxes incluses, conformément au cahier des charges;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.06 1194422004

CA19 210098

Accorder un contrat de services professionnels à la firme *Solmatech inc.* pour le contrôle des matériaux et la surveillance qualitative et quantitative des travaux de réfection de chaussées et de trottoirs sur divers tronçons - Dépense totale de 457 906,34 \$, contingences et taxes incluses - Appel d'offres public S19-004 (3 soumissionnaires). (1194422001)

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Parent

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense maximale de 457 906,34 \$ pour le contrôle des matériaux et la surveillance qualitative et quantitative des travaux de réfection de chaussées et de trottoirs sur divers tronçons de Verdun - Appel d'offres public S19-004 (3 soumissionnaires);
2. d'accorder, à cette fin, un contrat de 457 906,34 \$, à la firme *Solmatech inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, au prix de sa soumission taxes incluses, conformément au cahier des charges;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.07 1194422001

CA19 210099

Approuver le protocole d'entente - soutien financier à un événement - à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Verdun, et l'organisme *Triathlon Élite Développement*, dans le cadre du Triathlon de Verdun Desjardins, qui aura lieu le 11 août 2019 / Accorder une contribution financière de 4 000 \$, non taxable, à l'organisme *Triathlon Élite Développement*. (1198227003)

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Parent

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'approuver le protocole d'entente - soutien financier à un événement à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Verdun, et l'organisme *Triathlon Élite Développement* pour l'organisation du Triathlon de Verdun Desjardins, le dimanche 11 août 2019;
2. de mandater monsieur Marc-Antoine Dionne, chef de section, centre sportif et installations à signer ledit protocole d'entente;
3. d'autoriser une contribution financière de 4 000 \$, non taxable, à l'organisme *Triathlon Élite Développement*;
4. d'approuver le versement de 4 000 \$ à l'organisme *Triathlon Élite Développement*;
5. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.08 1198227003

CA19 210100

Accorder le solde de la contribution financière de 2018 aux organismes reconnus, dans le cadre du Programme d'assistance financière 2018, pour un total de 299 200 \$. (1194637003)

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Parent

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'accorder le solde de la contribution financière 2018 aux organismes reconnus inscrits au présent dossier, dans le cadre du Programme d'assistance financière 2018, pour un total de 299 200 \$;
2. d'imputer la dépense selon les informations inscrites au sommaire.

20.09 1194637006

CA19 210101

Accorder une contribution financière de 500 \$, non taxable et non récurrente, à l'organisme *Les Amateurs du baseball mineur de Verdun (ABMV)* afin de souligner leur 40e anniversaire. (1194637005)

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Parent

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'accorder une contribution financière de 500 \$ non taxable et non récurrente à l'organisme *Les Amateurs du baseball mineur de Verdun (ABMV)* afin de souligner leur 40e anniversaire;
2. d'imputer cette dépense selon les informations inscrites au sommaire.

20.10 1194637005

CA19 210102

Accorder une contribution financière de 500 \$, non taxable et non récurrente, à l'organisme *Mouvement social des Madelinots*, et ce, dans le cadre de son 50e anniversaire. (1194637004)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'accorder une contribution financière de 500 \$, non taxable et non récurrente, à l'organisme *Mouvement social des Madelinots*, et ce, dans le cadre de son 40e anniversaire;
2. d'imputer cette dépense selon les informations inscrites au sommaire.

20.11 1194637004

CA19 210103

Accorder une contribution financière à l'organisme *La Fabrique Notre-Dame-de-la-Trinité*, au montant de 1 500 \$, et ce, pour le projet d'expositions de photos lors des portes ouvertes estivales 2019 de l'Église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. (1194637003)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'accorder une contribution financière à l'organisme *La Fabrique Notre-Dame-de-la-Trinité*, d'un montant de 1 500 \$, et ce, pour le projet d'expositions de photos lors des portes ouvertes estivales 2019 de l'Église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs;
2. d'imputer cette dépense selon les informations inscrites au sommaire.

20.12 1194637003

CA19 210104

Entériner l'octroi d'une contribution financière de 585 \$ à la *Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest*, pour l'achat d'une table pour la conférence du Panel des maires tenue le 19 mars 2019. (1196811005)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'entériner l'octroi d'une contribution financière à la *Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest* au montant de cinq cent quatre-vingt cinq dollars (585 \$) pour l'achat d'une table lors de la conférence du Panel des maires tenue le 19 mars 2019.

20.13 1196811005

CA19 210105

Dépôt des rapports budgétaires, pour la période de mars 2019. (1197148007)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accepter le dépôt des rapports budgétaires pour la période de mars 2019, par la Division des ressources financières.

30.01 1197148007

CA19 210106

Dépôt des listes de virements de crédits du budget de fonctionnement et du budget triennal d'immobilisations, pour la période de mars 2019. (1197148009)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'autoriser le dépôt des listes de virements de crédits du budget de fonctionnement et du budget triennal d'immobilisations (PTI), pour la période de mars 2019.

30.02 1197148009

CA19 210107

Dépôt des listes des bons de commande approuvés ainsi que les listes des factures non associées à un bon de commande, pour la période de mars 2019. (1197148008)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accepter le dépôt des listes des bons de commande approuvés ainsi que les listes des factures non associées à un bon de commande, pour la période de mars 2019.

30.03 1197148008

CA19 210108

Dépôt de la liste des décisions déléguées prises par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE), pour la période du 1^{er} au 31 mars 2019. (1190357006)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de déposer la liste des décisions déléguées prises par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE), à l'arrondissement de Verdun, en vertu du Règlement RCA17 210005, tel qu'amendé, intitulé *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires*, pour la période du 1^{er} au 31 mars 2019.

30.04 1190357006

CA19 210109

Autoriser une dépense de 300 \$ pour l'achat de deux billets dans le cadre du Gala bénéfique 2019 de la *Maison Bleue*, qui aura lieu le 23 mai 2019. (1194637008)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense de 300 \$ pour l'achat de deux billets dans le cadre du Gala bénéfique 2019 de la *Maison Bleue*, qui aura lieu le 23 mai 2019;
2. d'imputer cette dépense selon les informations inscrites au sommaire.

30.05 1194637008

CA19 210110

Affecter la somme de 1 555 800,00 \$ provenant du surplus de gestion 2018 de l'arrondissement de Verdun, conformément à la politique approuvée par le conseil municipal. (1196360007)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'affecter la somme de 1 555 800,00 \$ provenant du surplus de gestion 2018 de l'arrondissement de Verdun, conformément à la politique approuvée par le conseil municipal.

30.06 1196360007

CA19 210111

Autoriser une affectation du surplus déneigement de 350 000 \$ afin de s'assurer de couvrir les coûts inhérents aux activités de déneigement pour les exercices financiers 2019 et 2020. (1192198006)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'autoriser une affectation du surplus déneigement de 350 000 \$ afin de s'assurer de couvrir les coûts inhérents au déneigement, pour les exercices financiers 2019 et 2020.

30.07 1192198006

CA19 210112

Radier des livres de la Ville de Montréal, arrondissement de Verdun, la somme de 184 243,20 \$, représentant des montants à recevoir de la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail du Québec (107 715,20 \$) et de la Ville de Montréal - Cour Municipale (76 528,00 \$). (1198287001).

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'autoriser la radiation des montants à recevoir de la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail du Québec (107 715,20 \$) et de la Ville de Montréal - Cour Municipale (76 528,00 \$).

30.08 1198287001

CA19 210113

Approuver la prolongation des heures d'admission dans les établissements commerciaux lors des promotions commerciales et d'événements de la saison estivale 2019 de la SDC Wellington. (1196811007)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver la prolongation des heures d'admission dans les établissements commerciaux durant les braderies (ventes-trottoirs), les samedis 8 juin et 24 août jusqu'à 19 h, les dimanches 9 juin et 25 août jusqu'à 18 h ainsi que lors du Festival de jazz du 27 juin au 7 juillet 2019 jusqu'à 23 h, durant la saison estivale 2019, sur le territoire de la Société de développement commercial Wellington.

30.09 1196811007

CA19 210114

Désigner M. Martin Roberge comme signataire, au nom de l'arrondissement de Verdun, de la convention de subvention de financement avec la Communauté Métropolitaine de Montréal dans le cadre d'un projet de protection et de mise en valeur des milieux naturels du Lac des Battures. (1192198005)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. de désigner M. Martin Roberge, directeur des Travaux publics, comme signataire de la convention de subvention de financement avec la Communauté Métropolitaine de Montréal dans le cadre d'un projet de protection et de mise en valeur des milieux naturels du Lac des Battures;
2. de confirmer l'engagement de l'arrondissement de Verdun à assumer sa part d'investissement au projet;
3. de confirmer l'engagement de l'arrondissement de Verdun à réaliser les activités de communication énoncées à la demande de financement;
4. de confirmer l'engagement de l'arrondissement de Verdun à maintenir un accès permanent et public du terrain visé par le projet et à maintenir l'accès gratuit.

30.10 1192198005

CA19 210115

Demande de dérogation mineure quant au respect de la marge latérale minimale accompagnant un projet d'agrandissement d'un bâtiment résidentiel au 1229, rue Moffat - lot 1 939 136. (1193203005)

La secrétaire d'arrondissement invite les personnes présentes dans la salle à s'exprimer sur cette demande de dérogation.

Personne ne demande à se faire entendre.

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accorder la dérogation mineure quant au respect de la marge latérale minimale pour l'immeuble situé au 1229, rue Moffat (lot 1 939 136), à savoir une marge variant de 0,92 à 0,96 mètre, au lieu de 1 mètre, tel qu'exigé à la grille des usages et normes H01-47 du *Règlement de zonage n° 1700* pour un bâtiment de la classe d'usages h1 implanté en mode jumelé.

40.01 1193203005

Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de permettre une modification de l'agrandissement en cour latérale au bâtiment situé au 1229, rue Moffat, en remplacement des plans approuvés à la résolution CA14 210432. (1193203006)

Approuver, conformément à la sous-section 10 de la section 1 du chapitre 9 du Règlement de zonage n° 1700 tel qu'amendé, les plans et l'élévation, pages A01 à A03 et page 'Annexe'; préparés par Annie Sylvain, architecte, déposés, estampillés et datés du 17 avril 2019 par la Division de l'urbanisme, afin de permettre une modification de l'agrandissement du bâtiment résidentiel unifamilial situé au 1229, rue Moffat, en remplacement des plans approuvés à la résolution CA14 210432, à la condition suivante :

Le conseiller Luc Gagnon propose la modification suivante :

Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de permettre une modification de l'agrandissement en cour latérale au bâtiment situé au 1229, rue Moffat, en remplacement des plans approuvés à la résolution CA14 210432. (1193203006)

Approuver, conformément à la sous-section 10 de la section 1 du chapitre 9 du Règlement de zonage n° 1700 tel qu'amendé, les plans et l'élévation, pages A01 à A03 et page 'Annexe'; préparés par Annie Sylvain, architecte, déposés, estampillés et datés du 17 avril 2019 par la Division de l'urbanisme, afin de permettre une modification de l'agrandissement du bâtiment résidentiel unifamilial situé au 1229, rue Moffat, en remplacement des plans approuvés à la résolution CA14 210432, à la condition suivante :

- qu'on élimine le prolongement de la marquise au-dessus du garage.
-

CA19 210116

Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de permettre une modification de l'agrandissement en cour latérale au bâtiment situé au 1229, rue Moffat, en remplacement des plans approuvés à la résolution CA14 210432. (1193203006)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver, conformément à la sous-section 10 de la section 1 du chapitre 9 du Règlement de zonage n° 1700 tel qu'amendé, les plans et l'élévation, pages A01 à A03 et page *Annexe*; préparés par Annie Sylvain, architecte, déposés, estampillés et datés du 17 avril 2019 par la Division de l'urbanisme, afin de permettre une modification de l'agrandissement du bâtiment résidentiel unifamilial situé au 1229, rue Moffat, en remplacement des plans approuvés à la résolution CA14 210432, à la condition suivante :

- qu'on élimine le prolongement de la marquise au-dessus du garage.

40.02 1193203006

CA19 210117

Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de permettre la construction d'un bâtiment résidentiel en duplex, aux 28 à 30, rue Galt (lot 1 183 841). (1193203004)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver, conformément à la sous-section 10 de la section 1 du chapitre 9 du Règlement de zonage n° 1700 tel qu'amendé, le plan d'implantation et d'aménagement du terrain, page A010, et les plans, les élévations et les coupes, pages A100, A101, A300, A500 et A600; préparés par Maxime Riopel, architecte (CARTA architecte + Designer), déposés, estampillés et datés du 17 avril 2019 par la Division de l'urbanisme, accompagnant la demande de permis permettant la construction d'un bâtiment résidentiel en duplex, aux 28 à 30, rue Galt.

40.03 1193203004

CA19 210118

Avis de motion et dépôt - Règlement concernant le droit de visite et d'inspection. (1194032001)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par le conseiller Luc Gagnon de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement intitulé *Règlement concernant le droit de visite et d'inspection*, lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.04 1194032001

CA19 210119

Adoption du second projet de règlement - Règlement de zonage 1700-121. (1193520002)

SOU MIS second projet du Règlement de zonage 1700-121 modifiant le Règlement de zonage 1700, tel qu'amendé, de façon à :

- Permettre 4 logements dans la zone H02-67 »

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'adopter le second projet du Règlement modifiant le Règlement de zonage 1700-121.

40.05 1193520002

CA19 210120

Adoption - Règlement RCA17 210005-2 modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires (RCA17 210005). (1196360006)

Vu l'avis de motion donné du Règlement modifiant le *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires (RCA17 210005) de Verdun* à la séance du conseil d'arrondissement du 2 avril 2019 par sa résolution CA19 210076;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé *Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires (RCA17 210005) de Verdun* à la séance du conseil d'arrondissement du 2 avril 2019 par sa résolution CA19 210076;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance et qu'aucun changement n'y a été apporté;

Attendu que l'objet de ce règlement est détaillé au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'adopter le Règlement RCA17 210005-2 modifiant le *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires (RCA17 210005)*, tel qu'amendé.

40.06 1196360006

CA19 210121

Adoption - Règlement RCA19 210002 sur la publication des avis publics de l'arrondissement de Verdun. (1192098001)

Vu l'avis de motion donné du *Règlement sur la publication des avis publics de l'arrondissement de Verdun* à la séance du conseil d'arrondissement du 2 avril 2019 par sa résolution CA19 210078;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé *Règlement sur la publication des avis publics de l'arrondissement de Verdun* à la séance du conseil d'arrondissement du 2 avril 2019 par sa résolution CA19 210078;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance et qu'aucun changement n'y a été apporté;

Attendu que l'objet de ce règlement est détaillé au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'adopter le Règlement RCA19 210002 intitulé *Règlement sur la publication des avis publics de l'arrondissement de Verdun*.

40.07 1192098001

CA19 210122

Adoption - Règlement RCA19 210003 autorisant un emprunt de 2 070 000 \$ pour le financement des travaux de rénovation de bâtiments municipaux de l'arrondissement de Verdun. (1196360004)

Attendu qu'un avis de motion du règlement a été donné à la séance du 2 avril 2019 au conseil d'arrondissement par la résolution numéro CA19 210077 et que présentation du projet de règlement a été faite par le dossier décisionnel à cette même séance;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel a été remis aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Le tout conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur cités et villes*;

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

que le règlement RCA19 210003 intitulé *Règlement autorisant un emprunt de 2 070 000 \$ pour le financement des travaux de rénovations de bâtiment municipaux de l'arrondissement Verdun* soit adopté tel que soumis, sujet à l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

40.08 1196360004

CA19 210123

Ordonnances relatives à divers événements publics. (1198092004)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'approuver la dérogation quant à la tarification;
2. d'approuver la réservation et la période d'utilisation d'espaces de stationnement;

3. de retirer le stationnement à l'organisme *Triathlon Élite Développement*;
4. d'édicter les ordonnances nécessaires relatives à la tenue des événements publics mentionnés en pièce jointe;

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012, article 48);
- Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516);
- Règlement sur les tarifs (RCA18 210003) et son annexe C.
- Règlement sur les commerces ou ventes temporaires (1735);
- Règlement sur la circulation et le stationnement RCA06 210012.

40.09 1198092004

CA19 210124

Prolonger, jusqu'au 4 juin 2019, l'autorisation accordée au *CRT Construction inc.* pour la réalisation des travaux de construction d'une canalisation en tunnel pour la protection de l'alimentation en eau brute, d'un atelier et d'un bâtiment administratif, de l'usine Atwater, les soirs et fins de semaine, selon un horaire entre 7 h et 23 h, du lundi au dimanche / Édicter les ordonnances à cet effet. (1186972002)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. de prolonger l'autorisation faite à CRT Construction inc., de réaliser des travaux de construction les soirs et fins de semaine, selon l'horaire de travail suivant :
du lundi au dimanche, entre 7 h et 23 h, avec travaux légers le dimanche matin (sans camionnage lourd ou bétonnière afin de réduire les nuisances sonores), le tout dans le cadre du projet de construction d'une canalisation en tunnel pour la protection de l'alimentation en eau brute, incluant la construction d'un atelier et bâtiment administratif, de l'Usine Atwater.

Cette autorisation entrera en vigueur dès le mercredi 8 mai 2019, et ce jusqu'au 4 juin 2019 et pourra être révoquée en tout temps sur avis de 48 heures d'ici là.

2. d'édicter les ordonnances à cet effet.

40.10 1186972002

CA19 210125

Édicter une ordonnance pour permettre l'occupation d'une contre-terrasse privée sur le domaine public dans le cadre de l'aménagement temporaire de la place Wellington 2019. (1192959001)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'édicter, en vertu du Règlement n° 1516 sur l'occupation du domaine public, une ordonnance relative à l'occupation d'une contre-terrasse privée sur le domaine public en faveur du commerce sis au 4150, rue Wellington (Sweet Lee's), dans le cadre du projet temporaire de la place Wellington 2019.

40.11 1192959001

CA19 210126

Édicter une ordonnance permettant l'affichage de 10 panneaux sur du mobilier urbain de l'arrondissement, principalement sur la rue Wellington, du 13 mai au 30 août 2019, dans le cadre du projet de Quartier culturel de Verdun. (1198054003)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'édicter une ordonnance afin de permettre l'affichage temporaire de 10 panneaux sur le mobilier urbain de l'arrondissement de Verdun, entre le 13 mai et le 30 août 2019, dans le cadre du projet pilote de Quartier culturel de Verdun.

40.12 1198054003

CA19 210127

Édicter une ordonnance pour permettre l'installation d'une station de réparation pour vélo sans frais sur le domaine public, devant le 3901, rue Wellington. (1194422007)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'édicter une ordonnance pour permettre l'installation d'une station de réparation pour vélo, sans frais, sur le domaine public devant le 3901, rue Wellington, selon les conditions énoncées au sommaire décisionnel.

40.13 1194422007

CA19 210128

Édicter une ordonnance afin de permettre la réalisation des travaux du *Groupe Signature sur le St-Laurent*, sur le boulevard René-Lévesque à l'Île-des-Sœurs, en dehors des heures permises par la réglementation. (1196310001)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'édicter une ordonnance afin de permettre la réalisation des travaux du *Groupe Signature sur le St-Laurent* dans le boulevard René-Lévesque, à l'Île-des-Sœurs en dehors des heures permises par la réglementation, du mercredi 8 mai 2019 au dimanche 16 juin 2019, et ce, selon les conditions et l'horaire suivants :

- du lundi au dimanche, entre 6 h et 22 h;
- respecter le niveau sonore maximal de 65 décibels de 6 h à 7 h et de 21 h à 22 h, durant les travaux;
- les travaux de palplanches devront se dérouler de jour seulement, afin de limiter les nuisances sonores.

40.14 1196310001

CA19 210129

Désigner les membres du comité citoyen mobilité active de Verdun. (1196811006)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de désigner les membres du comité mobilité active de l'arrondissement de Verdun :

Membres citoyens:

- Mme Faegheh Amirafjan, quartier de l'Île-des-Sœurs
- M. François Dandurand, quartier Wellington-de-l'Église
- Mme Claire Néron- Desjean, quartier Wellington-de-l'Église
- M Gilbert Rathé, quartier Wellington-de-l'Église
- M Philippe Rivest, quartier Desmarchais-Crawford
- Mme Tania Gonzalez, quartier Wellington-de-L'Église

Substituts:

- M. Renaud Gignac, quartier Wellington-de-l'Église
- M. Pascal Malléjac, quartier Wellington-de-l'Église

Représentants du conseil d'arrondissement:

- Mme Marie-Andrée Mauger, conseillère d'arrondissement
- M. Pierre L'Heureux, conseiller d'arrondissement

Représentants de l'administration:

- M. Jean Cardin, directeur, direction-adjointe des projets d'infrastructure et du génie municipal
- Mme Diane Vallée, directrice de projet.

51.01 1196811006

CA19 210130

**Désigner les membres du comité citoyen en accessibilité universelle de Verdun.
(1196811008)**

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de désigner les membres du comité citoyen en accessibilité universelle de Verdun comme suit :

Représentants citoyens:

- Mme Anne Damico, quartier Wellington-de-l'Église
- Mme Amélie Desaulniers, quartier Desmarchais-Crawford
- M Marco Dubreuil, quartier Wellington-de-l'Église
- M Jacques Gariépy, quartier de L'Île-des-Soeurs
- Mme Carole Zabihaylo, quartier Desmarchais-Crawford

Substitut:

Mme Monique Trudel, quartier Desmarchais-Crawford

Représentants du conseil d'arrondissement:

- M. Pierre L'Heureux, conseiller d'arrondissement
- M. Luc Gagnon, conseiller d'arrondissement

Représentante de l'administration :

- Mme Diane Vallée, directrice de projet.

51.02 1196811008

CA19 210131

**Dépôt du compte rendu adopté par les membres du Comité consultatif d'urbanisme
(CCU), et ce, pour la séance tenue le 12 mars 2019, à l'arrondissement de Verdun.
(1190357007)**

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de déposer le compte rendu adopté par les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU),
et ce, pour la séance tenue le 12 mars 2019, à l'arrondissement de Verdun.

60.01 1190357007

CA19 210132

Dépôt de la réponse de la secrétaire d'arrondissement intérimaire relativement à la réception d'un projet de pétition en vertu de l'annexe B du *Règlement sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative* (Plantation d'arbres sur la rue de Verdun). (1192098002)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de prendre acte de la réponse transmise par la secrétaire d'arrondissement intérimaire de l'arrondissement de Verdun sur la recevabilité du projet de pétition concernant la plantation d'arbres sur la rue de Verdun et ce, conformément à l'article 9 de l'annexe B du *Règlement sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative* (05-056).

60.02 1192098002

SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Les personnes qui demandent à se faire entendre sont entendues.

70.01

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par tous les membres du conseil

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

que la séance soit levée à 21 h 55.

70.02

**JEAN-FRANÇOIS PARENTEAU
MAIRE D'ARRONDISSEMENT**

**DIANE GARAND
SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT
PAR INTÉRIM**